



Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac - ASPIHL

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Procès-verbal d'installation du Conseil Intercommunal de l'ASPIHL

du mercredi 26 août 2026 à 18h00

A la salle du Conseil Communal à Roche

Présidence : M. Jean-Daniel Zufferey

Sont présents : A l'appel :

26 membres présents sur 30 conseillères et conseillers assermentés

Pour le CODIR :

M. Marcel Rechsteiner, Président, Mmes Sarah Bornet, Séverine Stettler, MM. Jean-Marc Chavannes, Kevin Grangier,

Excusé : --

Ordre du jour sous la conduite du Président du Conseil nouvellement élu

1. *Election du vice-président du Conseil intercommunal*
2. *Election des scrutateurs et d'un scrutateur suppléant*
3. *Nomination de la commission de gestion*
4. *Adoption du procès-verbal de la 2^{ème} partie*
5. *Divers*

M. Jean-Daniel Zufferey, Président, poursuit la séance d'installation selon l'ordre du jour ci-dessus.

1. Election du vice-président du Conseil Intercommunal

M. le Président demande s'il y a des propositions de candidatures.

Constatant qu'il n'y a qu'une seule candidature, M. le Président demande si un membre sollicite le vote à bulletin secret ; ce qui n'est pas le cas.

M. Yves Pellet est élu tacitement à la vice-présidence du Conseil intercommunal de l'ASPIHL.

L'assemblée applaudit l'élection de **M. Yves Pellet**, M. le Président le félicite pour son élection.

2. Election des scrutateurs et du scrutateur suppléant

M. le Président demande s'il y a des propositions de candidatures.

M. le Président demande si un membre sollicite le vote à bulletin secret ; ce qui n'est pas le cas.

Mme Coraline Mottier-Borloz et M. Dominique Weber sont élus tacitement scrutateurs du Conseil intercommunal de l'ASPIHL.

M. Sunil Khurdi est élu tacitement scrutateur suppléant du Conseil intercommunal de l'ASPIHL.

L'assemblée applaudit l'élection de Mme Coraline Mottier-Borloz, de M. Dominique Weber et de M. Sunil Khurdi.

M. le Président les félicite pour leur élection.



Association Scolaire et Parascolaire Intercommunale du Haut-Lac - ASPIHL

3. Nomination de la commission de gestion (selon l'art. 25 des statuts)

M. le Président demande s'il y a des propositions de candidatures.

M. le Président demande si un membre sollicite le vote à bulletin secret ; ce qui n'est pas le cas.
Sont élus tacitement membres de la Commission de Gestion de l'ASPIHL :

Chessel : Mme Anissa Nafzger

Noville : Mme Haoua Mahmoudi

Rennaz : M. Yvan Burnier

Roche : Mme Sophie Robert-Nicoud

Villeneuve : Mme Ardiana Sallauka

L'assemblée applaudit l'élection des nouveaux membres de la COGEF

M. le Président les félicite pour leur élection.

4. Lecture et approbation du procès-verbal de la 2^{ème} partie

Après lecture du procès-verbal d'installation par la secrétaire, celui-ci est soumis au vote de l'assemblée et il est adopté à l'unanimité.

5. Divers

M. le Président procède à diverses communications et annonces à l'attention de l'assemblée :

- Dates des prochains qui se dérouleront à la salle du Conseil communal de Roche à 20h00 :

Le 30 septembre 2026 et le 9 décembre 2026

- La secrétaire du CI vous enverra divers documents :

Demande de no compte bancaire ou postal pour le paiement des jetons de présence

La déclaration des intérêts

Demande complémentaire d'informations, no de téléphone et adresse postale.

Adresses mails pour envoi de courriel : presidenceCI@aspihl.ch / secretaireCI@aspihl.ch .

La parole n'étant plus demandée, le Président invite les conseillers-ères à l'apéritif et remercie toutes les personnes présentes et lève la séance à **18h35**.

Au nom du Conseil Intercommunal

Le Président

La Secrétaire

Jean-Daniel Zufferey

Corinne Rey

Roche, le 26 août 2026